

Montréal, le 11 décembre 2006

Madame Monique Gélinas
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Complément d'information – Projet de parc éolien de Carleton

Madame,

Cette lettre fait suite à une demande de la Commission relativement à l'impact de l'enlèvement ou de la relocalisation des éoliennes autour du lac Sansfaçon.

Le tableau suivant présente les résultats des analyses énergétiques pour la configuration présentée lors des audiences publiques, pour la configuration alternatives présentée aux gens du lac Sansfaçon et pour le scénario éliminant toutes éoliennes aux alentours du lac Sansfaçon.

Scénario	Configuration présenté aux audiences de Carleton	Déplacement des éoliennes à l'est du lac Sansfaçon (Scénario accepté par le MRNF)	Enlèvement des 8 éoliennes du lac Sansfaçon
Nombre d'éolienne	73	73	65
Productible [GWh]	347,75	346,07	306,12
Facteur utilisation [%]	36,25	36,08	35,84

Les commentaires suivants doivent être apportés au tableau :

- À cause des coûts de construction, il n'est pas envisageable de laisser une éolienne (#15) seule dans le secteur du lac Sansfaçon. Pour cette raison, 8 éoliennes et non 7 ont été éliminées.
- Le scénario proposant l'enlèvement de 8 éoliennes occasionnera des pénalités pour cause de non respect du contrat avec Hydro-Québec.
- Les deux chiffres significatifs ont été conservés de façon à permettre la comparaison des différents scénarios.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Francis Pelletier, ing., M.ing. Chef de module ingénierie
(Hélimax Énergie inc.)

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne (CAR) inc.